

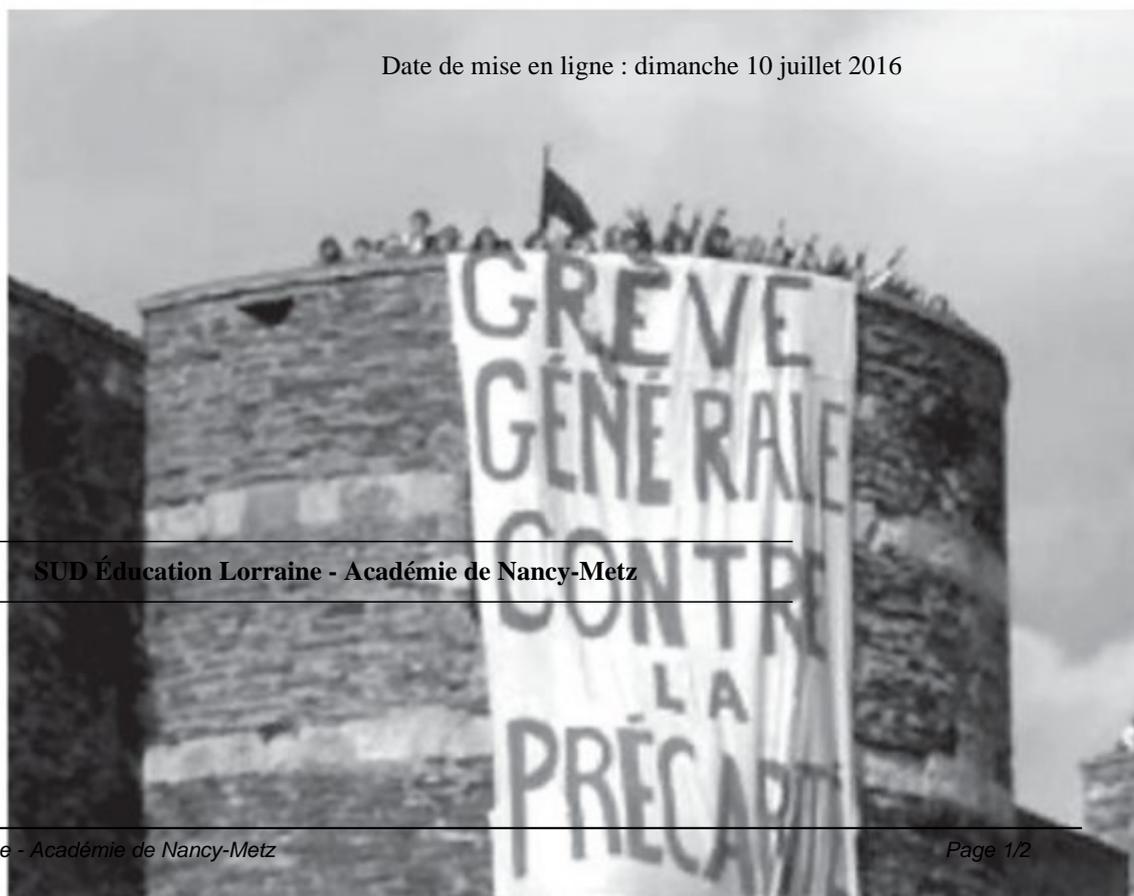


Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1620>

# INFO TRÈS FRAICHE : la justice condamne l'académie de Nancy-Metz sur les Précaires

Date de mise en ligne : dimanche 10 juillet 2016



---

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

---

la Cour d'Appel de la Chambre Sociale de Nancy a bien donné raison à tous les EVS (à l'exception d'un dossier) qui avaient porté plainte pour défaut de formation (etc). Les plaignantEs étaient accompagnésEs et soutenuEs par l'intersyndicale précarité (SUD Éducation, CGT éducat'ion).

Les indemnités d'un plaignant sont conséquentes (près de 12 000Euros ), on peut espérer qu'il va en être de même pour les autres dossiers.

**C'est donc une énorme victoire pour nos camarades précaires !**

Reste à savoir si le rectorat de Nancy-Metz se pourvoiera en cassation. Plus d'infos dans notre prochain numéro.

# PRESSE-PRÉCAIRE

En usage au début  
du XXI<sup>e</sup> siècle  
dans les inspections  
académiques.  
Interdit par  
les juges en 2011.  
et 2016 !

